Des locataires de la cité Berthe, à la Seyne, se mobilisent

10 novembre 2021

Les locataires en colère

Ce mercredi 10 novembre 2021, une trentaine de locataires des « Vigne 4 » se sont rassemblés dans le hall de l'immeuble pour crier leur colère, leur désespoir d'être confrontés, tous les jours, toutes les nuits aux incivilités de toutes sortes organisées par les squatters. Les locataires ont fait l'état des lieux, présenté à la presse (dégradation des parties communes : ascenseur, local technique, urine et défécation dans l'ascenseur ; poubelles éparpillées dans les escaliers, le hall ; porte forcée ; menace de mort aux locataires qui osent se révolter ; menaces sur les enfants ; etc…) auxquelles s'ajoutent régulièrement les pannes d'eau, le non fonctionnement de la VMC, le manque de gardien d'immeuble, etc… Cette insalubrité quotidienne a entraîné l'apparition des cafards et de punaises de lit qui pullulent et polluent la santé des enfants en particulier.

Bien évidemment ces dégradations coûtent mais ne sont payées que par les locataires qui payent régulièrement leur loyer. Quid de ceux qui utilisent tout et ne payent rien ? Une injustice de plus qui insupporte les bons payeurs. Ces locataires n'en peuvent plus et souhaitent tous être reloger ailleurs afin de retrouver une vie normale à laquelle ils ont droit. Demande qui est soutenue par les 3 associations présentes.

Les représentants des associations de défense des locataires étaient présents et ont dialogué avec les locataires (Jean Luc Trinel, membre du CA de THM, Thierry Billoir, tous deux responsables **Indecosa CGT 83**, Céline Ivaldi du **DAL la Seyne** et Robert Bagarry de l'**UDEL**).

Ils ont proposé aux locataires des actions à venir :

- Intervention de JL Trinel au prochain CCL du 17 novembre,

- Courrier au service de l'hygiène,
- Organiser prochainement une délégation auprès de la direction de THM.

Par ailleurs, **Indecosa CGT 83 a fait la déclaration suivante** :

Dans le cadre de nos activités de soutien aux consommateurs et locataires publics ou privés nous sommes depuis décembre 2018 représentés au Conseil d'Administration de Terre du Sud Habitat et depuis la fusion des deux OPH, en 2021, de Toulon-la Seyne, nous sommes présents au CA de Toulon Habitat Méditerranée.

Aujourd'hui notre action porte sur la latence de notre bailleur social THM qui tarde à intervenir sur les problèmes que rencontrent les locataires et plus particulièrement sur la distribution d'eau chaude et de chauffage sur certains secteurs comme, ici, les « Vignes 4 ». C'est une situation récurrente qui dure depuis 2014 et qui a été maintes fois signalée.

Notre dernière action importante a été d'envahir, le 19-01-2020, le CA qui se tenait en mairie. Suite à cette action, des investigations avaient été menées afin d'identifier la cause du manque de chauffage et d'eau chaude. Le résultat est que la canalisation était bouchée sur la tour 4 des Vignes et qu'il faudrait réaliser des travaux de grande ampleur pour rétablir une situation saine mais que pour cela il faudrait débloquer 5 millions €, ce qui ne peut se réaliser sur une seule année budgétaire. Un supresseur a été mis en place afin de faire monter l'eau chaude dans les étages, dans l'attente que les gros travaux soient réalisés.

Mais, aujourd'hui, arrivé à la période de chauffe, toujours pas de chauffage sur ce secteur et d'autres résidences du quartier comme le « Dattier » et une partie du « Jujubier ».

A cela s'ajoute le problème des squats qui ne respectent pas la vie en communauté, la prolifération des rats malgré les campagnes de dératisation, l'envahissement des cafards et des punaises de lits, les garages clandestins qui envahissent les parkings de pièces détachés et autres, et enfin, les points de deal qui pourrissent la vie des habitants du quartier ainsi que les incohérences sur le montant des charges locatives récupérables.

Nous tenons à rappeler à notre bailleur social son devoir de sécurité et de tranquillité envers ses locataires et nous lui demandons une réaction plus rapide

lors des demandes d’interventions ou réparations.

Déclaration qui a été signée, aussitôt, par 25 locataires.